



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

DISTRICT de MOSELLE

---

Réunion Plénière : du 6 Novembre 2020  
Présidence de séance : M. André PETTE.  
Présents : Michel GOTTE et Michel WIRIG

**Réunion classement (par téléphone).**

---

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

Réunion pour finaliser les dossiers à envoyer à la CRTIS, afin de prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus.

Le District nous informe que notre commission a reçu un courrier de Monsieur Sylvain Mancina faisant acte de candidature pour intégrer la CDTIS.

Proposition de classement des dossiers à envoyer à la CRTIS

Confirmation de classement :

Niveau 4

Gros Rederching : stade municipal -nni- 57 261 01 01

AOP du :21.04.2010

Echéance du :17.06.2020

Niveau 5 sy

Behren les Forbach : stade St Blaise nni-57 058 02 01

AOP du :10.11.1998

Echéance du :26.07.2020

Niveau 6

Courcelle/Nied : stade de la Tuilerie -nni-57 156 01 01

Echéance du :26.08.2020

Siltzheim : stade municipal -nni- 67 468 01 01

Echéance du : 21.05.2019

Courriers Divers :

Le District Mosellan nous informe de la réception d'un courrier de la commune de Vibersviller qui nous informe renoncer au dossier de demande de subvention dans le cadre du fafa.(dossier qui avait été transmis à la LGEF avec avis favorable)

FAFA

Pour permettre le versement de la subvention FAFA aux maîtres d'ouvrage dont le dossier a été accepté, la CRTIS a fait procéder à des visites de chantier :

**Mairie de OUDRENNE** : remplacement projecteurs terrain entrainement

Annulation :

La Commission enregistre l'annulation de la subvention suivante (faisant suite à la réception d'un courrier/courriel du de la LFA validant l'annulation :

- SC Marly (518460) - GRAND EST - n°5602-190301: Aide de 14.000 €, validée par la LFA

## ECLAIRAGE

### Courriers Divers :

**Talange** : stade M. Baquet 2 : La commission informe les services compétitions du District Mosellan et de la LGEF, non confirmation du classement de l'installation d'éclairage pour les nocturnes : défaut de carence.(19.10.2020)

### Confirmation de classement

Amneville : stade André Valentin -nni- 57 019 01 01 (19.10.2020)

Eclairement moyen : 493  
Facteur uniformité : 0.81  
Mini/max : 0.61niveau : E3

Longeville les St Avold: stade de la Lorraine-nni- 57 413 01 01 (12.10.2020)

Éclairement moyen : 220  
Facteur uniformité : 0.79  
Mini / Max : 0,65  
Niveau : E 4

Sarrebourg : stade JJ Morin-nni- 57 630 01 01 (14.10.2020)

Éclairement moyen : 291  
Facteur uniformité : 0.81  
Mini / Max : 0,70  
Niveau : E 4

La Maxe : stade de la Vacquinière -nni- 57 452 01 01 (19.10.2020)

Éclairement moyen : 146  
Facteur uniformité : 0.75  
Mini / Max : 0,53  
Niveau : E 5

L' Hopital: stade J. Retzlaff 2-nni- 57 336 01 02 (12.10.2020)

Éclairement moyen : 135  
Facteur uniformité : 0.84  
Mini / Max : 0,61  
Niveau : E 5

Petite Rosselle : stade Cité Wendel -nni- 57 537 01 01 (26.10.2020)

Éclairement moyen : 147  
Facteur uniformité : 0.74  
Mini / Max : 0,54  
Niveau : E 5

St Avold : stade du Centre 1 -nni- 57 606 01 01 (12.10.2020)

Éclairement moyen : 162  
Facteur uniformité : 0.73  
Mini / Max : 0,51  
Niveau : E 5

St Avold : stade du Centre 2-nni- 57 606 01 02 (12.10.2020)

Éclairement moyen : 165  
Facteur uniformité : 0.74  
Mini / Max : 0,54  
Niveau : E 5

### Classement Initial

Behren les Forbach : stade St Blaise-nni- 57 058 0201 (26.10.2020)

Éclairement moyen : 137

Facteur uniformité : 0. 65  
Mini / Max : 0, 47  
Niveau : E Foot à 11

André Pette  
Président CDTIS